



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030001

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 54
N/REF : 2/03/2025 0H01 C:000057 I:00247
V/REF : Contrat N°000054 du 01/01/2022

BOUCHERIE BRUNA

**6 COURS ALBERIC LAURENT
13790 PEYNIER**

IMMEUBLE : BOUCHERIE BRUNA
6 COURS ALBERIC LAURENT
13790 PEYNIER

01 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 6 COURS ALBERIC LAURENT - PEYNIER
PROPRIETAIRE : MME BRUNA 04 42530525
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. S. BRUNA

POMPAGE DU BAC A GRAISSES D'UNE CAPACITE DE 1M3
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DES ENTRÉES ET SORTIES DU BAC
REMISE EN EAU
TEST DE BON FONCTIONNEMENT

ENTRETIEN 2 FOIS / AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Mars
et 1er Septembre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 480,00

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 04/2021 Valeur : 128,7

Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030001

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Entretien de bac(s) a graisses	2/AN	519,84	259,92
TOTAL H.T.				259,92
T.V.A. a 20,00%				51,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>311,90</u>

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN